

« On respecte notre exceptionnel cadre de vie »

A Fourcès, sur le vignoble familial, Jean-Marie Terraube dit « respecter la terre ». Depuis bientôt 20 ans, le vigneron poursuit une démarche qui vise à « déphytaliser ».

La ferme de Magnaut, à Fourcès, est dans la famille de Jean-Marie Terraube depuis cinq générations. Jusqu'à son arrivée, en 2004, la propriété a vécu « dans son époque ». Une polyculture autour d'un peu de vigne, une cinquantaine de blondes d'aquitaine et des céréales.

Après un cursus en œnologie et une dizaine d'années professionnelles dans divers vignobles français, Jean-Marie est rentré au bercail. Il commence par acheter quelques hectares de vignes sur la commune voisine de Larroque-sur-L'Osse qui bientôt s'ajouteront aux hectares du paternel.

En 2004, donc, Jean-Marie reprend le domaine de Magnaut. Il acquiert quelques hectares par-ci, par-là, et son vignoble atteint rapidement la trentaine d'hectares. De quoi se lancer à fond dans sa passion de vigneron sur cette terre de Ténarèze.

« Au début, je faisais encore un peu de céréales et surtout je me lançais dans la commercialisation de mes vins », éclaire-t-il. Pas longtemps tout seul. En 2006, il débauche Cécile (comme il dit joliment), son épouse, qui le rejoint sur la propriété. Formée au commerce, la mission de Cécile est toute trouvée. Et Mai-

gnaut développe sa gamme. Sous l'impulsion de Cécile, Jean-Marie ajoute le floc à ses vins et armagnacs. Magnaut se développe pour atteindre les 45 hectares de vigne.

Dès le début de sa vie de vigneron, Jean-Marie reconnaît « avoir pris conscience du respect que l'on doit à l'environnement. Je me rendais bien compte que parmi les gens qui nous proposaient des produits chimiques, il y avait beaucoup de charlatans. Ils nous vendaient du vent. » Sans plus tarder, Jean-Marie fait ses propres essais : pulvérisation plus précise, utilisation de moins de produit.

« Bien sûr, j'ai pris quelques claques, notamment avec le mildiou, reconnaît le vigneron de Fourcès, mais je me rendais compte qu'il fallait protéger nos sols vivants. Un jour, j'ai fait défoncer une parcelle avec laquelle je n'avais que des mauvais résultats alors que je rajoutais toujours plus d'engrais. Lorsque j'ai découvert combien le sol était abîmé, j'ai eu un déclic. J'ai tout stoppé, j'ai enherbé mes vignes et l'amélioration fut rapide et spectaculaire. »

Pour étayer son propos, Jean-Marie précise : « alors que je ne passais quasiment plus la

rogneuse dans cette vigne, l'année dernière j'y suis passé trois fois. » Les vigneronns apprécieront.

Derrière DEPHY, il y a l'idée et l'ambition de « déphytaliser »

Ce n'est pas tout. Le respect de cette terre, le Fourcésien le conçoit en « ne passant pas avec le tracteur n'importe quand. Par exemple je m'abstiens lorsqu'il a trop plu. »

Cette approche différente, Jean-Marie la partage depuis cinq ans au sein du groupe DEPHY, qui regroupe une quinzaine de vigneronns dans son coin de Ténarèze. « Il s'agit de vigneronns volontaires, explique-t-il, qui échangent leurs expériences, leurs façons de travailler. Cela permet de sortir des rails sur lesquels nous étions engagés et de retirer les bonnes pratiques des expériences des autres. »

« Derrière DEPHY, il y a l'idée et l'ambition de « déphytaliser », précise Jean-Marie. « D'où la mise en commun d'idées nouvelles mais aussi d'actions pour y parvenir. A la fin de chaque campagne nous nous réunissons pour faire un bilan tous en-



sembles. Chacun expose les difficultés ou les réussites qu'il a connues et, ainsi, nous avançons dans cette volonté de réduire le plus possible les produits phytosanitaires. »

Les conditions météorologiques, la qualité des différents sols, sont autant de paramètres qu'intègrent aussi les vigneronns membre de DEPHY.

Après vingt ans de démarche, Jean-Marie Terraube admet que la question « est de savoir où l'on met le curseur entre l'ambition de moins de phyto et la prise de risques. »

Pour lui, l'objectif est clairement posé : poursuivre les efforts sur les herbicides et se fixer d'autres projets. « Comme par exemple celui de planter des haies, des arbres. Je pense que cela ne nuira pas à nos rendements ni à notre travail. »

Sa démarche, elle est systématiquement au cœur de ses

échanges avec les clients. « Dès qu'un acheteur entre dans notre boutique, on arrive très vite sur le terrain du respect environnemental. Pour lui, c'est, je pense, assez réconfortant d'entendre un vigneron lui expliquer qu'il prend soin de son vignoble, de sa terre. Il est agréablement surpris lorsqu'on lui explique, par exemple, que nous réalisons l'épamprage à la main. Pour nous, c'est tout aussi gratifiant de pouvoir dire que nous sommes dans une démarche de respect. Vous savez, nous sommes dans un cadre de vie assez exceptionnel. Il serait incompréhensible de ne pas le respecter. »

Le domaine de Magnaut a, sans grande difficulté à la vue de ses actions menées depuis deux décennies, obtenu le classement HVE (haute valeur environnementale). Un point positif supplémentaire pour cette propriété de plus en plus vertueuse.